



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET
PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) CONCERNANT L'AJOUT DE L'USAGE D'UN
ÉPICERIE SUR LE LOT NUMÉRO 3 331 941, DANS LA ZONE 30-P QUI EST
L'ÉGLISE (199, RUE DU SANATORIUM)**

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION CI-HAUT MENTIONNÉ.**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption dudit projet de résolution à la séance ordinaire du 4 juillet 2023, tiendra une consultation écrite **le mardi 1^{er} août prochain à 18 h 30** pour ceux et celles qui désirent se faire entendre.

Le projet de résolution et les documents afférents peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité www.lac-etchemin.ca ou au bureau municipal situé au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, aux heures d'ouverture entre 9 h et 16 h 30.

Résumé du projet de résolution

Cette résolution vise, sous certaines conditions, à rendre conforme un usage « épicerie communautaire » sise sur le lot numéro 3 331 941, soit le 199, rue du Sanatorium (l'église) dans la zone 30-P. Les usages de commerciaux sont prohibés présentement dans ladite zone au sens du règlement de zonage numéro 62-2006. Le tout aux conditions suivantes :

- La superficie utilisée ne pourra pas dépasser 200 m²;
- Cette autorisation est autorisée à l'organisme communautaire « Épicerie POP » et ne pourra pas être relayée à un autre organisme privé. De plus, seul cet usage pourra être exercé sur ce site et ne pourra être remplacé par une autre.

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de résolution contient des dispositions propres susceptibles à l'approbation des personnes habiles à voter dans la zone visée indiquée sur le plan ci-joint et de toutes zones contiguës à celle-ci;

QUE l'illustration des zones concernées et le projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, aux heures normales de bureau.

Donné à Lac-Etchemin, ce 13^e jour de juillet 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent l'avis public relatif au « **PREMIER PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) CONCERNANT LE LOT NUMÉRO 3 331 941, DANS LA ZONE 30-P (L'ÉGLISE), AU 199, RUE DU SANATORIUM** sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal situé au 208, 2^e Avenue, le 13^e jour de juillet 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour de juillet 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance